

GIBON Jérémie - ROSSI David - RÖÖSLI Wilhelm, coordonnateurs administratifs du groupe EPIC (Evaluation par Indicateurs de Compétence)

Mots clés : Evaluation - Indicateur - Compétence - Fils rouge et bleu - Réussite

L'Évaluation Par Indicateurs de Compétence, un outil au service des apprentissages des élèves

Les recommandations de la loi d'orientation de 2013 préconisent de faire évoluer les modalités d'évaluation pour tendre vers une « évaluation positive, simple et lisible valorisant les progrès ». Le groupe EPIC (Evaluation Par Indicateur de Compétence) se place résolument dans cette optique en proposant des dispositifs d'évaluations par « indicateurs quantitatifs révélateurs du qualitatif » qui statuent sur la capacité à mobiliser ses ressources plus que sur le niveau même des

ressources engagées. Ainsi, au regard des compétences attendues au sein de chaque APSA, nous cherchons à appréhender la performance des élèves à partir de critères simples qui serviront à leur tour à construire des indicateurs révélateurs de leur compétence. La performance scolaire retenue tient compte de l'hétérogénéité de nos classes, des spécificités de la population de l'établissement et des contraintes de temps, d'espace et de matériel. L'indicateur est donc situé. De

même, ces indicateurs cherchent à révéler les deux versants de la compétence attendue du module de formation pour témoigner de véritables « pas en avant » moteurs, méthodologiques et sociaux.

Notre ambition est de proposer des outils d'évaluation qui soient suffisamment « puissants » pour pouvoir discriminer les moindres traces d'apprentissage au sein de l'activité de nos élèves.

Description du protocole retenu

1. Analyse de la compétence attendue afin de cibler les objets d'enseignement prioritaires = FILS ROUGE (M) et BLEUS (MS)

Dans notre démarche, l'analyse de la compétence attendue des programmes est première afin d'en extraire les incontournables moteurs, méthodologiques et sociaux. Notre volonté est de cibler un nombre restreint d'objets d'enseignement (hiérarchisés ou non) selon un principe de faisabilité dans le temps et l'espace scolaires tout en tenant compte de l'hétérogénéité réelle des ressources des élèves. Puis nous nous appliquons à les engager dans une dynamique d'apprentissages selon le principe de récurrence des fils rouge (moteur) et bleus (méthodologiques et sociaux).

2. Définition des observables de la performance scolaire afin de les traduire en indicateurs quantitatifs permettant de révéler la compétence attendue

Le ciblage opéré précédemment nous permet de définir des observables de la

performance scolaire que nous cherchons alors à traduire en indicateurs permettant de révéler la compétence attendue. L'activité de l'élève est ainsi orientée vers les acquisitions motrices, méthodologiques et sociales jugées incontournables pour un niveau identifié du curriculum. Ces incontournables doivent constituer des paliers adaptatifs pour lui.

L'indicateur retenu constitue ainsi la pierre angulaire de notre démarche, de sa conception jusqu'à son évaluation. De ce fait, ces indicateurs vont remplir plusieurs fonctions aux yeux de l'enseignant tout en aidant l'élève à faire un « focus » sur ce qui nous apparaît essentiel dans la compétence analysée : clarification des objets d'enseignement (OE), identification des résultats de ses actions pour s'auto-évaluer et réguler son activité, recueil de données objectives facilitant l'apprentissage coopératif (mesure, conseil, jugement...).

D'une manière générale, l'utilisation d'indicateur permet de laisser aux élèves le choix des procédures dans la mobilisation de leurs ressources internes (connaissances, capacités et attitudes), externes (fiches de travail, vidéos...) et des ressources collectives (grâce au recueil des informations), tout en respec-

tant leurs rythmes et processus personnels d'élaboration des savoirs. Ils sont, en cela, complètement inscrits dans des tâches « complexes » ou chaque élève pourra s'investir dans le chemin d'apprentissage qui lui est adapté : « SON pas en avant » ! On dépasse ainsi une évidente différenciation pour tendre vers l'individualisation tant recherchée. On ne prescrit pas une démarche unique à l'élève mais on le laisse adopter celle qui « fait sens » pour lui et qui favorise son implication motrice et réflexive.

L'indicateur, par les traces qu'il laisse, permet également aux élèves d'évaluer leurs progrès en direct mais aussi à l'échelle du cycle. Il devient la nouvelle référence, un outil d'accès à la compétence et non plus de comparaison sociale. De surcroît, les progrès peuvent prendre plusieurs formes et ainsi donner à tous une occasion de réussir (variation de l'indicateur et/ou analyse des situations de travail plus spécifiques). Cela contribue à renforcer une image positive de soi au travers d'un sentiment de compétence renforcé.

L'expression de la compétence de l'élève à travers des scores « d'efficacité » propre à chaque compétence propre (CP) synthétise

les productions des élèves et nous différencie des évaluations « classiques » dont l'approche multi-critériée tend au contraire à morceler la compétence.

Pour autant, loin de toute démagogie ou nivellement par le bas, les dispositifs proposés prônent un certain niveau d'exigence car les OE visés, qu'ils soient moteurs, méthodologiques ou sociaux, constituent de véritables transformations pour l'ensemble de nos élèves. Dès lors, si nos objectifs sont ambitieux, ils se veulent également réalistes au regard de notre public et des conditions d'apprentissage. A ce titre le recours aux indicateurs, par la possibilité qu'ils offrent de prendre du recul sur les résultats des élèves, contribuent progressivement à rendre nos exigences légitimes au regard des conditions scolaires d'apprentissage.

3. Identifier la dynamique d'apprentissage proposée aux élèves

Dès lors, en référence au « score d'efficacité » dans l'APSA l'enseignant peut prévoir des « cartes d'apprentissages » aiguillant chaque élève vers les séquences d'enseignement les plus fécondes pour eux. Cet aiguillage peut se faire par l'enseignant ou par l'élève lui-même (ou un pair) à mesure du cycle et en fonction du degré d'autonomie de chacun.

Rappelons également qu'un tel dispositif crée les conditions pour que les élèves aient besoin d'un pair pour réussir et progresser. C'est par l'instauration volontaire de cette « interdépendance positive » que se construisent en partie les compétences méthodologiques et sociales (CMS) des programmes. Nous présentons donc ces CMS comme catalyseurs des apprentissages moteurs.

En guise de conclusion

La volonté du groupe EPIC est ainsi de construire et promouvoir cette démarche d'évaluation par indicateur pour l'ensemble des compétences des programmes. Grâce à l'utilisation de ces indicateurs on n'enseigne plus pour évaluer mais on évalue pour mieux enseigner. Ainsi, en fonction des profils de chaque élève ou équipe, l'enseignant peut les orienter

4. Identifier les stratégies de guidage utilisées en lien avec les révélateurs moteurs, méthodologiques & sociaux

L'intérêt du dispositif est que l'élève peut se confronter régulièrement au Dispositif Révélateur de la Compétence (DERC) afin de constater ou non ses progrès. Ces confrontations sont l'objet d'une redéfinition ou non du projet de transformation de l'élève (seul ou avec l'aide de l'enseignant).

Aussi, pendant le module de formation, il s'agit toujours d'identifier conjointement ce qui fait obstacle au niveau des ressources pour réussir et les leviers possibles pour surmonter la difficulté (« SA » montagne à franchir).

L'élève progresse ainsi par palier adaptatif tout en pouvant se confronter à des situations-clés (les « rendez-vous ») afin de quantifier ses progrès et valider des étapes intermédiaires.

En s'appuyant sur une différenciation didactique et pédagogique élaborée en fonction des profils d'élèves, cette démarche d'enseignement favorise une évaluation positive dans le sens où elle met en lumière les progrès de chacun. Le sentiment de compétence des élèves et leur estime de soi s'en retrouvent une nouvelle fois renforcés. De même, la démarche de projet est active et vivante, impulsée par l'élève en activité dans sa « grande boucle », il donne du sens à ce qu'il fait et la relation avec l'enseignant guide/aiguilleur est confortée par les progrès successifs constatés.

5. Identifier les conditions et outils du recueil de données afin d'établir par traitement statistique des seuils de validation de la compétence attendue (CA)

L'outil principal de traitement statistique des données est « l'indicateur » utilisé. Chaque indicateur permet l'analyse de l'activité de l'élève pour l'enseignant mais surtout montre à l'élève la direction à prendre et balise le chemin pour opérer de réelles transformations. Pour cela, il doit faire sens pour lui au regard du problème à résoudre et être simple d'utilisation pour assurer la fiabilité et la pertinence des relevés d'informations.

L'indicateur permet également d'être un outil facilitant la mobilisation des élèves et l'individualisation des apprentissages dans un souci de justice, d'équité et de cohérence. Il donne une valeur objective et immédiate à l'action en intégrant les paramètres essentiels que sont la performance combinée à la maîtrise d'exécution. Ces paramètres sont des catalyseurs pour agir car porteurs de sens.

Enfin, il permet d'élaborer des stratégies personnelles d'apprentissage basées sur la connaissance du résultat tout comme l'élaboration de stratégies d'actions collectives et de procédures d'entraide dans les apprentissages pour l'élève.

Ainsi, l'élève travaille dans une « zone de performance » au travers de la fourchette de point de l'indicateur. Cela permet de relativiser les échecs et d'offrir une évaluation plus positive car il dispose de plusieurs tentatives et de plus de temps.

La trace laissée par la démarche de « quantification » du qualitatif permet de retracer l'historique de leurs transformations et d'en suivre la dynamique afin d'envisager les régulations nécessaires. C'est la fonction des carnets d'entraînement ou du suivi via les ENT proposés dans nos illustrations.

sur des axes de travail différenciés et correspondant à leurs besoins. En effet, pour que l'élève s'inscrive dans une dynamique d'apprentissage, nous considérons primordial qu'il prenne conscience de ses progrès et qu'il perçoive clairement les axes de travail prioritaires sur lesquels il doit s'engager.